

## LES EVENEMENTS

## Musique au Boschet

Le premier "Concert au Boschet" (musique classique) a eu lieu l'année dernière dans la chapelle du château, à Bourg des Comptes... Fort de son succès, les organisateurs ont décidé de poursuivre l'aventure cette année. Le rendez-vous se nommera désormais "Musique au Boschet" et il proposera trois concerts dans l'enceinte du château. Une occasion unique de découvrir cette demeure du XVII<sup>ème</sup>, rarement ouverte au public.

Quant au programme, le vendredi 8 et le dimanche 10 octobre seront consacrés aux chants au Luth en Espagne et en Italie des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. La journée du samedi 9 sera dédiée à l'épreuve départementale du concours-exposition de peinture de



l'association Cadre d'Or. La soirée se clôturera par des chants sacrés du Moyen-âge. Horaires et réservations au 02 99 05 63 67.

## Foire Saint Martin : 55<sup>ème</sup> édition

Cet événement est désormais une institution. Cette année encore, vous retrouverez dès le samedi 13 novembre la fameuse quinzaine commerciale, organisée par l'Union des artisans et commerçants de Bain de Bretagne. 60 magasins vous proposeront 120 lots en tirage journalier (dont 2 jolies

voitures pour le tirage final). Les participants vous offriront un billet pour 1,5€, 3€ ou 7,5€ minimum d'achat, suivant le type de commerce. En parallèle, la fête foraine se tiendra à la gare routière.

Pour plus de détails, contactez la présidente de l'union au 02 99 43 78 86.

## "L'eau et la terre" : thème d'Ille et bio

La 13<sup>ème</sup> édition du salon Ille et bio aura lieu les 9 et 10 octobre à l'espace Galatée (Guichen). Au programme : conférences en lien avec l'écologie, animations... Vous pourrez également retrouver le Pays des vallons de Vilaine sur son stand environnement, qui présentera l'exposition "Des communes et des jardins sans pesticides" destinée au

grand public et aux collectivités. Renseignements : [www.culturebio.org](http://www.culturebio.org) ou 02 99 57 38 11 ou 06 83 86 54 36.



## Informations pratiques

### Les espaces culturels

Vous connaissez sans doute votre bibliothèque. Savez-vous que certaines communes disposent également d'une médiathèque, d'une ludothèque ou d'un espace multimédia ?

**Bain de Bretagne** : bibliothèque/médiathèque  
17, rue de l'Hôtel de Ville, Tél. : 02 99 44 86 55

**Crevin** : bibliothèque/ludothèque  
Mairie, Tél. : 02 99 42 41 65

**Goven** : bibliothèque/médiathèque  
21, rue de la Mairie, Tél. : 02 99 42 19 92

**Guichen** : ludothèque La ronde des jeux  
24, rue Paul Sérusier, Tél. : 02 99 57 04 45

**Messac** : bibliothèque/médiathèque  
3, rue Cawiézel, Tél. : 02 99 34 60 90

**Pléchâtel** : ludothèque Jeux en délire  
L'Ardouais, Tél. : 02 99 57 19 13

**Pollihané** : bibliothèque/médiathèque

### Vos contacts dans les espaces multimédia

**Bourg des Comptes** : Véronique Palussière  
28, rue de la Gare, Tél. : 02 99 05 61 12

**Goven** : Maddy Bertin  
21, rue de la Mairie, Tél. : 02 99 42 19 92

**Guichen** : Allison Gaulier  
Place Georges le Cornec, Tél. : 02 99 05 75 77

Sur la communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon, les espaces multimédia sont un service intercommunal. Un seul interlocuteur : Angélique Robert, Tél. 02 99 73 70 80.

**Bain de Bretagne** : 39 bis, avenue Guillotin de Corson  
Tél. : 02 99 44 82 03

**Crevin** : 31, rue Bernard Picoult, Tél. : 02 99 42 67 35

**Le Sel de Bretagne** : 2, rue Chateaubriand  
Tél. : 02 99 44 66 27

**Messac** : 4, place Bonabry, Tél. : 02 99 34 74 44

Directeur de la publication :  
Joël Stieller

Co-directeur de la publication :  
Freddy Thiburce

Coordination :  
commission communication du  
Pays des vallons de Vilaine

Rédaction :  
Communiqués  
Ecrits journalistiques

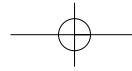
Crédits photos :  
CAF

Conception graphique :  
comin@com-in.fr

Impression :  
Imprimerie I.P.O. - Bruz

Dépôt légal : janvier 2004  
ISSN 1763-7422  
22.000 exemplaires





# Pays des Vallons

DE VILAINE

Journal d'information n°5 - Septembre 2004

destination



## Editorial

### Communication : faire adhérer aux ambitions de notre territoire

Depuis trois ans, la commission communication travaille en vue d'asseoir l'identité de notre pays. Pour affirmer sa personnalité, faite d'habitudes communes, d'ouvertures sur l'extérieur et de solidarités internes, cinq axes ont été définis : mobiliser les élus et socio-professionnels, promouvoir la démocratie participative, informer la population, créer du lien social et valoriser le pays.

Mais rendre la personnalité du pays perceptible n'est pas aisé : celui-ci est encore une entité un peu abstraite dont on a du mal à cerner les contours et le nôtre a la particularité d'être un peu atypique : il abrite deux communautés de communes, il n'a pas une identité territoriale forte, il est le plus petit pays de Bretagne... Ce qui ne signifie pas pour autant que ses atouts sont inexistantes, au contraire ! La compétence principale du pays c'est de faire réfléchir en commun ses acteurs de manière prospective pour imaginer notre avenir à 10 ans, les communautés de communes et communes devant s'approprier les conclusions de cette réflexion mutualisée pour agir et porter les projets. Par ailleurs, le pays se doit de prendre des initiatives complémentaires pour faire valoir les atouts de notre territoire. En résumé, "réfléchir" et "faire valoir" caractérisent son action.

Parmi les supports d'information créés par le pays, le portail Internet hisse l'ambition d'un cran. Après le journal "Destination", le site Internet était la priorité de la commission communication. Premier projet totalement fédérateur à l'échelon de notre territoire, il permettra d'afficher la complémentarité des trois niveaux d'entités que sont le pays, les deux communautés de communes et les 25 communes. Il traduit notre volonté à tous, élus et membres du Conseil de développement du pays, de ne laisser personne au bord du chemin !

Freddy Thiburce

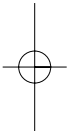


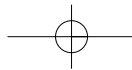
## SOMMAIRE

Page 2  
Pays et communautés de communes : qui fait quoi ?

Pages 6 & 7  
Le pays en action

Page 8  
Vos événements





# brèves

## L'Europe aide les micro-projets associatifs

Le thème de l'économie sociale et solidaire sera à l'honneur le 30 septembre à 18h00 sur le pays (salle du conseil à Bourg des Comptes). Cette réunion a pour objectif d'identifier des micro-projets associatifs (moins de 23 000 €) qui seront aidés par l'Europe. Les projets doivent concerner la réinsertion professionnelle, la création d'activité d'économie sociale ou solidaire ayant une utilité sociale, ou œuvrer en faveur de l'égalité professionnelle hommes-femmes. La réunion est animée par la Chambre régionale de l'économie sociale. Renseignements : Pays des vallons de Vilaine JF. Herbinot - 02 99 57 08 73.



Tous les trimestres, le magazine du Conseil général "Nous Vous Ille", propose dans ses pages centrales un cahier sur les 7 pays de notre département, dont une page est consacrée au Pays des vallons de Vilaine. L'occasion d'y lire des sujets sur des associations, des personnages ou encore des contrées inconnues de notre propre territoire !

## Espace Ecoute est une association

ayant pour but de créer du lien et d'aider dans les démarches. Un numéro avec au bout du fil un interlocuteur qui est à votre écoute tous les jours de 20h à minuit en cas de souci, de problèmes ou d'inquiétudes... Cette démarche est anonyme. L'association tient une permanence tous les lundis de 10h à 12h, 20 rue du Pavé à Bain de Bretagne (juste derrière l'église). 02 99 44 80 27.

## Un chantier de bénévoles au Moulin du Ritoir

A partir du 29 septembre, un chantier international de travailleurs bénévoles est organisé par l'association de sauvegarde de la vallée du Canut. Ce projet vise à restaurer le vannage de la future maison de l'environnement, sur le site du Moulin du Ritoir à Lassy. Par la suite, les bénévoles du chantier assisteront l'association Culture bio pour la mise en place du salon Ille et bio. Renseignements : association Service civil international au 02 97 41 01 42.

## Les puces informatiques de Messac

se tiendront le samedi 4 décembre. Cette foire du matériel informatique d'occasion se déroulera à l'espace multimédia, place Bonabry. Si vous souhaitez tenir un stand, pensez à réserver auprès des organisateurs. Renseignements :

cybercommunemessac@wanadoo.fr ou 02 99 34 74 44 pendant les permanences (le lundi de 14h à 18h et de 20h30 à 22h ;

EN DIRECT DES COMMUNES ET DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

# Les publications sur le pays : de vrais outils complémentaires

**M**ontrer, démontrer, expliquer... telle est la fonction de diverses publications. Toutes contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants au territoire où ils vivent et, surtout, où ils s'activent.

Du bulletin municipal à la lettre d'information, en passant par les magazines des deux communautés de communes, sans oublier Destination, le journal du pays, ces supports traduisent la volonté des élus et de leurs

partenaires d'informer, chacun à son niveau et sans "se marcher sur les pieds" ! S'ils répondent à des fonctions différentes, ils ont un objectif commun : faire connaître les actions engagées et les services rendus.

**17 Com'une** : 12 pages couleur, papier recyclé, rubriques bien bordées... L'impact du magazine de la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon (9500 exemplaires en boîtes aux lettres) est tangible : "Dès qu'un numéro paraît, les appels téléphoniques se multiplient chez nous et les adhésions sur les espaces multimédia grimpent", confirme Marie-Gaëlle



Chaque structure a sa publication

Bernard, en charge de la publication du support. De son côté, la lettre **Acsor** (4 pages, 8700 exemplaires en boîtes aux lettres), "relève" par Stéphanie Jacq, vise à interpeller, faire connaître l'Acsor et ses compétences. Principal objectif des responsables rédactionnels de ces journaux ? Donner une permanence la parole et fluidifier la communication et offrir la meilleure information de proximité qui soit.

## Chaque commune édite un bulletin municipal : l'exemple de Saulnières

Le dernier bulletin municipal de Saulnières (600 habitants) était le numéro 42. Il est donc 21 ans que ce 36 pages est édité. "J'étais dans l'équipe quand on l'a lancé", se souvient François Pillard, actuel maire. Du "mot du maire" aux résumés des délibérations, toutes les pages sont faites maison". Depuis l'an dernier, le rythme des parutions a été modifié : "Avant, nous éditions deux bulletins par an. Désormais nous éditions une feuille d'information municipale tous les deux mois et un bulletin en fin d'année".

EXPRESSION

# Bénévolat : amplifier l'effet réseau

**D**ans la continuité des besoins exprimés lors des ateliers du mois de mars, le Conseil de développement organise le 20 novembre une journée de formation destinée aux bénévoles des associations.

Quatre thèmes seront proposés aux participants :

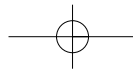
- fiscalité, comptabilité, financement
- légalité, assurances, responsabilité des dirigeants
- emploi
- outils de communication.

La journée sera organisée sur le principe de l'alternance avec des ateliers d'une heure, suivis d'un temps de pause et d'échanges d'une heure également. Des stands tenus par les intervenants et une exposition reprenant les principaux thèmes compléteront cette première information. "Le Conseil de développement voit dans cette journée la première étape dans la constitution d'un réseau de personnes ressources capables



Les responsables associatifs sont demandeurs de re

ponsables associatifs et les conforteront dans leur engagement", souligne Jean-Yves L..., membre du Conseil de développement et responsable syndical. "La mutualisation des connaissances donnera aux bénévoles des pistes d'action à court et moyen termes en attendant l'installation éventuelle de moyens techniques au service des associations".



## Pays et communautés de communes : qui fait quoi ?

**Créations juridiques récentes, les communautés de communes et le pays ont chacun des missions bien définies, au service du développement local.**

**A**u commencement étaient les communes, 25 sur notre territoire. Vinrent ensuite les communautés de communes. "Elles sont rapidement apparues comme des outils appropriés pour développer des projets intercommunaux", explique Jean-François Herbinot, directeur de l'association du Pays des vallons de Vilaine.

"Les deux communautés de communes présentes : celle de moyenne Vilaine et du Semnon et celle du canton de Guichen se sont groupées au sein du Pays des vallons de Vilaine", précise Gilbert Ménard, conseiller général et maire du Sel de Bretagne. "Le pays est un espace de réflexion, la communauté de communes est un outil de développement général pour le territoire et réalise concrètement les projets". A titre d'exemple, le Contrat eau paysage environnement est réfléchi à l'échelle du pays. Des élus des deux communautés de communes et des citoyens ont participé à son élaboration. Ensuite, chaque communauté de communes réalise les projets qui la concernent : c'est le cas pour la collecte de bâches plastiques qui aura lieu au mois d'octobre (cf. page 6).

### Des champs d'actions différents

"A chaque outil, ses compétences", poursuit Frédérique Dindault, directrice de la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon.

Le pays a inscrit sa stratégie dans la charte de développement qui fixe ses grandes orientations en concertation avec les habitants. Son action s'articule autour de cinq grands axes, définis dans cette charte :



Ici, l'équipe de la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon.

favoriser l'attractivité du territoire, maîtriser l'aménagement de l'espace, agir en faveur de l'environnement, améliorer la qualité de vie, communiquer pour faire adhérer au projet. Le projet du pays est à long terme : au moins 10 ans.

Les communautés de communes sont formées d'élus, issus des conseils municipaux. Elles sont donc soumises au rythme des élections municipales. Elles ont des compétences obligatoires (développement économique et aménagement du territoire), mais n'ont pas forcément choisi les mêmes champs d'action facultatifs. La Communauté de communes de moyenne Vilaine et Semnon s'intéresse ainsi à l'environnement, au logement et cadre de vie et au développement culturel. Les compétences peuvent évoluer dans le temps en fonction de la stratégie de la communauté de communes. Citons l'aménagement d'une aire d'hébergement des gens du voyage, la mise en place d'un Schéma de cohérence territoriale, le Point d'information jeunesse (PIJ) et l'espace multimédia.

### Un exercice démocratique

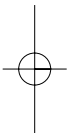
"Pour accompagner le développement faut l'intercommunalité", intervient le réaliste Raymond Piron, maire de... "Le pays est un espace de développement et d'initiatives où les élus se concertent à une échelle géographique plus importante et impulsent des projets. Il veillent à un développement équilibré du territoire. C'est aussi une forme de démocratie participative très dynamique. Le Pays des vallons de Vilaine accueille un Contrat de développement composé de représentants de la société civile. Celui-ci apporte un œil neuf sur le fonctionnement des structures et dépasse le cadre du municipal. En réfléchissant avec des commissions, s'appuie sur des groupes de travail ouverts, il accompagne au jour le jour la démarche participative avec les acteurs locaux. C'est un appel à l'engagement associatif. Même si au final les décisions appartiennent aux élus, le pays demeure pas moins que le pays reste une formidable force de propositions".

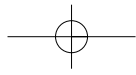
## bon à savoir

### Comment sont-ils financés ?

Les communautés de communes disposent d'une fiscalité autonome (elles ont leurs propres ressources : la Taxe professionnelle unique) et de l'aide de l'Etat (appelée Dotation globale de fonctionnement). Ce sont des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et leur personnel relève de la fonction publique territoriale.

Le Pays des vallons de Vilaine est une association, son personnel relève du droit privé. Grâce aux cotisations versées par les communautés de communes et les subventions prévues par l'Etat, la Région et le Département, le pays peut financer ses structures et ses projets.





# Au service de tous dès le www.paysdesvallonsdev

Le portail Internet va doter le pays, les deux communautés de communes et les 25 communes d'un outil de communication très efficace. Il informera les habitants, grâce à un brassage permanent des actualités qui les concernent. Il fera aussi gagner du temps aux mairies en facilitant le travail lié aux multiples informations qu'elles sont amenées à gérer.

## Un travail lourd et des réflexions en amont

D'abord réfléchir : quelle est l'utilité d'Internet ? Quel est l'intérêt pour le pays de ce type de support ?

Un groupe de travail est rapidement constitué par la commission communication du pays pour conduire ces réflexions. Animé par Philippe Derrien, élu à Bourg des Comptes, ce groupe ne tarde pas à émettre des propositions : la création d'un site Internet accessible à tous et la mise en place d'un "Intranet" assurant une liaison interne entre les 25 mairies, les communautés de communes et le pays. Le groupe de travail donne priorité à la première option : le site Internet.

"J'ai souhaité qu'un stagiaire pose noir sur blanc les bénéfices liés à l'utilisation de cet outil", précise Philippe Derrien.

A qui va profiter ce portail ? Une nouvelle phase de réflexion s'engage. Les deux publics cibles sont identifiés : la population "interne" du pays et une population "externe" (nouveaux arrivants, touristes...).

Une seconde question se pose alors : soit le pays crée son site seul, soit il crée un portail réunissant toutes les entités. Les avantages et inconvénients des deux propositions sont listés et soumis aux intéressés (Pays, communautés de communes, communes). L'idée du portail est finalement retenue. Le projet peut avancer.

## Faciliter la vie des gens d'un simple clic !

Le groupe s'accorde sur l'idée que le portail devra fournir des informations pratiques aux habitants : comment faire garder les enfants, dans quelle commune pratiquer tel sport ? Le portail contient et renvoie tout le potentiel de services offerts par chaque commune. L'enjeu : répondre vite et bien aux préoccupations quotidiennes des habitants.

L'exploitation future de l'outil Internet devait également être envisagée. "Tous les éléments techniques ont été prévus pour profiter sans restriction des possibilités d'Internet". Les mairies auront peut-être un jour l'intention de dialoguer avec les habitants, de créer des forums, etc. "Les dispositifs pourront ainsi être activés quand nous disposerons des moyens humains adaptés".

## Un portail Internet pour un usage collectif et interactif

Encore fallait-il que les 25 communes, sans exception, puissent partager l'usage du portail Internet ! Pas question en effet qu'une seule d'entre elles soit laissée sur le bord du chemin.

Un impératif difficile à tenir sachant que certaines mairies (Bain de Bretagne par exemple) s'étaient déjà lancées, de façon autonome, dans un projet Internet et que



d'autres ne disposaient pas encore de l'équipement informatique. Le groupe de travail a dû proposer des solutions pour que, au sein du portail, chaque commune ait sa propre espace.

## Renseigner la base de données un travail de fourmi !

Une fois affiné par le groupe de travail



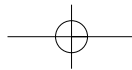
### Marie-Gaëlle Bernard, chargée de communication à la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon

"Heures d'ouverture de la mairie, permanence des élus, nombre d'enfants scolarisés... Tous les référents (souvent les secrétaires de mairie) ont reçu les mêmes fiches techniques à remplir. Dans les communes, c'est souvent la première fois que l'on est amené à centraliser ainsi des informations généralement dispersées. Cette collecte est donc longue à réaliser mais quand le pli sera pris, tout le monde verra quel intérêt il y a à "ramasser" méthodiquement les informations pour optimiser la communication sur Internet et tout autre support".



### Stéphanie Jacq, chargée de communication à à la Communauté de communes canton de Guichen

"En 2003, lors d'une mission de cinq mois à la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon, nous avons, à partir du cahier des charges initial, élaboré concrètement l'architecture actuelle des sites : elle repose sur une partition entre un menu dit "citoyen" et un menu plus institutionnel. Nous avons travaillé sur la charte graphique, notamment la mise en place d'un maillage de visuels (par exemple un bandeau pour chaque entité). Un prototype a été créé en interne pour interpeller les élus, puis les groupes de travail. Et surtout, nous avons mis en place la méthode de collecte des informations



# in de l'année aine. fr



met un accès direct à chacune des communes et des autres entités

les chargées de communication du pays et des communautés de communes (Vanessa Drouot, Marie-Gaëlle Bernard et Stéphanie Jacq) et sur le personnel des communes associé à la collecte : une vraie démarche collective !

Comment sont organisés les services techniques des mairies, combien regroupent-elles d'élus, combien de sociétés sont implantées sur leur zone ? Un laborieux travail de fourmi a été engagé pour collecter et mettre en ligne toutes ces informations de la façon la plus structurée qui soit, en les faisant valider à mesure par les mairies !

Pour chaque municipalité, une rubrique "Le mot du maire" est prévue. Des photographies représentatives illustreront le bandeau des pages dédiées à la commune. "Une mise en scène lourde à orchestrer mais on avance !" se réjouit Philippe Derrien. "Quand tout sera fini, l'existence du portail diminuera le travail à réaliser par chaque mairie. Un événement communal fait l'objet d'un petit article dans le bulletin municipal ? Il est basculé illico sur le site et la date de retrait de l'information est prévue dans la foulée. Ceci représente un important gain de temps pour les communes !"

Le cahier des charges a été soumis à plusieurs prestataires parmi lesquels la société aTouTdev (implantée sur le pays) retenue pour développer le projet.

Le démarrage des travaux nécessitait de donner au prestataire un maximum d'informations sur chaque commune. Il a donc fallu renseigner une base de données. Le groupe de travail Internet s'est appuyé sur

Le groupe de travail Internet compte beaucoup sur les associations pour assurer un brassage constant d'informations fraîches, rendant compte de la vie des forces vives du Pays des vallons de Vilaine : tout est maintenant potentiellement en place pour que le pays expérimente à son tour via Internet la fameuse vitrine de notre territoire que représente cet outil.

## à savoir

### Consultez le site dans un espace multimédia



Explorez [www.paysdesvallonsdevilaine.fr](http://www.paysdesvallonsdevilaine.fr) dans les cybercafés

Vous voulez refaire vos papiers d'identité, chercher un bel endroit pour une bibliothèque... Consultez le site dans des 8 espaces multimédia (cf. coordonnées en fin de journal). Le plus récent est à Crevin, il sera inauguré en septembre. Si vous avez l'habitude de surfer sur Internet, il vous suffit juste de réserver par téléphone un créneau horaire (voir conditions de chaque espace multimédia). Si vous ne connaissez strictement rien en informatique et encore moins à Internet, pas de panique. Quelqu'un sera là pour vous guider, commencer par Angélique Robert pour le Pays des Vallons de Vilaine et Semnon : c'est elle qui y a lancé les espaces multimédia et qui les anime, par une armée de bénévoles assurés de permanences et pilotant les ateliers pour familiariser les novices.



### Philippe Derrien, responsable du groupe de travail Internet

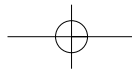
"L'organisation permettant une mise à jour efficace des informations a été étudiée de près par Cécile Forgeais, qui a planché pendant 3 mois, dans le cadre d'un stage, sur le cahier des charges du site. L'échelle la

plus pertinente pour la mise à jour des informations s'est avérée être celle de la commune. Ainsi, chacune conserve son autonomie en collant à son actualité personnelle, "privée". Une base de données commune est partagée entre toutes les entités, mais chacune actualisera individuellement la partie qui la concerne. 28 correspondants



L'accès direct à chaque site, par exemple [www.acsor.fr](http://www.acsor.fr) ou encore [www.laille.fr](http://www.laille.fr) sera également possible

(un dans chaque structure) seront formés par le prestataire aTouTdev pour mettre à jour ces informations. Notons que ces dernières seront en format numérique. Autrement dit, elles pourront être exploitées pour la rédaction du bulletin municipal. Un outil efficace permettant de faire d'une pierre deux coups.



# échos

## Vie des commissions

### Un lieu d'accueil des entreprises

A l'automne, les locaux du pays accueilleront un point d'accueil pour les porteurs de projet économique, les créateurs et les repreneurs. Les techniciens des chambres consulaires (agriculture, commerce et industrie, métiers) y tiendront une permanence d'une demi-journée par semaine. Un chargé de mission assurera, à mi-temps, l'accueil et l'information des visiteurs ; il renseignera les demandes de subvention, en lien avec la Plateforme d'initiative locale (PFIL) de Redon, à laquelle le pays adhère.

### Quatre pistes de travail pour l'amélioration des zones d'activité



Le pays compte 17 zones d'activités intercommunales

L'étude menée par Ronan Blot dans le cadre de son stage de fin d'études mène à quatre thèmes d'actions. Le premier vise la fonctionnalité des zones d'activité : signalétique aménagement des bas-côtés, sécurisation. Le second touche les services : déchets, sécurité. Le troisième concerne la communication sur les zones d'activité, notamment via le portail Internet et la mise en place d'une cellule d'accueil (élu et chef d'entreprise). Le dernier aborde les relations entre collectivités gestionnaires et entrepreneurs.

### L'étude de faisabilité d'aménagement du site de la Courbe démarre

Les cabinets Act Ouest et Ceresa commencent l'étude début septembre. Elle portera sur trois points principaux : l'aménagement d'une halte nautique (qui sera notamment utile aux loueurs de péniches), la création d'une passerelle à l'usage des randonneurs (pédestres mais aussi équestres) et l'animation du site, pour laquelle les cabinets formuleront des propositions. L'étude durera quatre mois et associera la population, actuellement peu au fait du projet.

### Agents communaux : limiter l'usage des pesticides

Améliorer la qualité de l'eau, c'est l'affaire de tous ! Dans le cadre de l'opération 'pesticides', les agents techniques de 19 communes du pays viennent d'être formés à l'application raisonnée des produits phytosanitaires. Les participants ont suivi pendant trois jours les explications théoriques et les démonstrations pratiques

## TOURISME ET PATRIMOINE

# Hébergement touristique : valoriser le patrimoine bâti

Conscient du manque cruel d'hébergements touristiques sur sa zone en dépit d'une clientèle potentielle importante, le Crédit agricole de Guichen a voulu initier une action de valorisation du patrimoine bâti. La banque entend lancer une dynamique en vue de valoriser les locaux vacants et permettre aux propriétaires de générer des revenus complémentaires. La rencontre avec le Pays, le Comité départemental du tourisme et le Pays touristique des Portes de Bretagne a confirmé l'intérêt d'élargir cette action à l'ensemble du territoire des vallons de Vilaine.

Pour faciliter le processus, un autre partenaire de choix : les Gîtes de France. Leur participation à l'opération permettra de lever l'un des freins au développement de l'hébergement touristique : la méconnaissance, par les porteurs de projet, des structures qui peuvent les accompagner dans leur démarche.



Le pays manque de chambres d'hôtes, celles du Moulin du Bignon

Les propriétaires d'une maison à rénover (dans ou hors agglomération) ont un intérêt à tendre l'oreille ! Cette stratégie se traduira bientôt par des réunions de concertation avec les propriétaires.

## EAU, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

# Collecte des bâches agricoles : un geste pour l'environnement

Octobre	Communes concernées	Lieu de dépôt
Lundi 4	9h-12h 14h-17h Tresboeuf - La Couyère - Lalleu	Local technique de Tresboeuf
Mardi 5	9h-12h 14h-17h Chanteloup - Crevin Pléchâtel	Déchets verts de Crevin Terrain de la Cassière (près du terrain de football)
Mercredi 6	9h-12h 14h-17h Ercé en Lamée - Teillay	Local technique de Ercé
	9h-12h 14h-17h Messac La Noë - Blanche	Parking du cimetière Local technique
Jeudi 7	9h-12h 14h-17h Poligné - Pancé Le Pt Fougeray - Saulnières	Local technique de Pancé Dépôt de graviers du Petit Fougeray (route de Saulnières)
Vendredi 8	9h-12h 14h-17h Le Sel de B. - La Bosse de B.	Parking de Vivalliance
	9h-12h 14h-17h Bain de Bretagne	Parking de la Cana

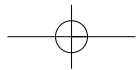
Le planning de la collecte

La Communauté de communes de moyenne Vilaine et Semnon et le pays organisent une collecte de bâches plastiques agricoles du 4 au 8 octobre. "Lorsque l'habitude sera prise, les agriculteurs amèneront spontanément leurs bâches usagées aux points de collecte", estime Xavier Gérard, agriculteur à Pléchâtel. Il est interdit de les brûler et c'est d'ailleurs une tâche peu agréable. "Les points de collecte sont en nombre suffisant et suffisamment proches pour que tous les agriculteurs participent à cette opération de valorisation des déchets".

Lors de la collecte, ces emballages doivent être au préalable :

- secoués
- triés par type et par couleur
- roulés ou pliés
- liés : avec de la ficelle plastique

**Attention** : il faut absolument que les bâches ne contiennent pas de cailloux, bois, ferraille, produits chimiques pour permettre leur recyclage. Les sacs d'engrais, big-bag, livraisons contenant plus de 50 % de déchets seront refusés.



ECONOMIE ET FORMATION

## Découvrez le talent de vos commerçants

**D**u 29 septembre au 9 octobre, les professionnels du pays organisent, avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la seconde édition de l'opération "Découvrez nos talents". Ce jeu concours a pour objectif d'inciter les consommateurs à découvrir les savoir-faire et spécificités du commerce local. Dans plus de 160 commerces, ceux-ci se verront remettre un ticket "deux en un", avec, à la clé, l'occasion de gagner de nombreux lots : bons d'achat, entrées au Blizz, à l'Aquatonic, à Cobac Parc, etc. Un tirage au sort à l'échelle de la circonscription de la CCI permettra d'attribuer les gros lots : une Peugeot 206, deux allers-retours à destination de la Chine, 3 week-ends au Futuroscope. Tout au long de l'opération, les Unions commerciales locales proposeront un programme



Une opération qui rencontre du succès

d'animations : concours de dessin, spectacles de rue, course de garçons de café... Au cours de la soirée de clôture, le 28 octobre, les commerçants élus "Commerçants talentueux 2004" par le vote des consommateurs, ainsi que les unions commerciales les plus dynamiques, seront récompensés.

SERVICES AUX PERSONNES

## Petite enfance : s'informer sur les modes d'accueil

**V**ous attendez ou venez d'avoir un enfant. Quels sont les modes d'accueil sur votre secteur ? Que peut-on demander à une assistante maternelle ? Quelles sont les aides et les démarches à effectuer ? C'est pour répondre à ces questions et sensibiliser les parents aux modes d'accueil de la petite enfance que le Relais assistantes maternelles (RAM) organisait deux soirées, ouvertes à toutes les familles du pays, le 20 septembre dans les locaux du pays à Guichen et le 23 septembre à Bain, salle du Clos



On compte 597 assistantes maternelles agréées à l'échelle du pays

Loisel. "Il s'agit de présenter une information objective, à partir de la réglementation", souligne Corinne Haspot, animatrice RAM. "Nous diffusons également la liste des assistantes maternelles et donnons un éclairage sur les pratiques locales (horaires, tarifs, etc) et les engagements réciproques des professionnelles et des parents. Cette réunion présente aussi le projet de réforme du statut des assistantes maternelles et du régime des allocations". En lien avec la CAF et le Conseil général, le RAM contribue à la professionnalisation

des parents, anime les lieux d'accueil parents, enfants, assistantes maternelles et se voit consulter sur les projets d'accueil en tant qu'observateur privilégié des attentes des familles.

### A noter

L'animatrice du RAM propose aussi des réunions mensuelles d'information

- à la mairie de Bain de Bretagne, un jeudi par mois de 10 h à midi,
- à l'Espace Galatée à Guichen, un lundi par mois, aux mêmes heures.

fo

## 3 églises à découvrir

### L'église byzantine de Saint-Senoux



A voir absolument

Au cœur de cette charmante bourg trouve une église étonnante du XI<sup>e</sup> siècle. Elle possède un clocher byzantin, une nef romane, et de beaux vitraux représentant Saint Senoux, fondateur de la paroisse. Elle a récemment été restaurée en 1998 pour son centenaire. Pour tout renseignement, contactez la mairie au 02 99 57 8

### Le Retable de Lalleu

Le magnifique retable de l'église Saint-Baptiste, situé à Lalleu, date du XVII<sup>e</sup> siècle. Fait de marbre et de bois polychrome, il représente une scène de la vie de la vierge. Elle est dédiée à Saint-Jean-Baptiste, patron de la commune. Découverte libre.



### La Chapelle de la Croix à Bourg des Comptes



Patrimoine de la commune depuis

Cette chapelle datant du XVI<sup>e</sup> siècle se trouve sur la route de Poligné. Elle raconte qu'elle fut gagnée par la paroisse de Bourg des Comptes lors d'un tournoi de jeu de boules. Elle appartenait jadis aux seigneurs de Boschet. A côté d'elle, se dresse le manoir du même nom. Aujourd'hui propriété de la commune, cette chapelle accueille également des spectacles de théâtre.

